

Pôle communication
24.65.42

Lundi 27 novembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans le cadre de sa politique publique en matière d'aménagement de son réseau routier, la Nouvelle-Calédonie a prévu, au titre de la tranche 2022 du contrat de développement signé avec l'État, un programme d'études de reconstruction de l'ouvrage de la Tontouta.

La RT1 est un axe majeur et la traversée de la Tontouta est incontournable et ne peut souffrir d'aucune rupture de trafic. Le nouveau pont offrira de nouvelles caractéristiques géométriques pour favoriser le croisement des poids lourds et un tracé qui réduira le caractère accidentogène.

L'enveloppe financière de ce programme d'études s'élève à 100 millions de francs, provenant à 40 % de l'État, soit 40 millions de francs, et à 60 % du budget propre de la Nouvelle-Calédonie, soit 60 millions de francs.

* *
*